#### FORMATION SPECIALISEE CENTRALE

Point d'étape de la démarche d'évaluation des risques professionnels

### RAPPORT POUR AVIS

Après la mise en production du progiciel 1-ONE, des tests de fonctionnement seront organisés auprès de direction représentatives (direction opérationnelle et direction support).

A l'issue, un déploiement progressif à l'ensemble des directions sera réalisé.

Il convient dès à présent de définir les rôles des différents acteurs et les modes de participation et de coordination de cette démarche.

# Rôle des différents acteurs de la démarche Directeurs :

- Nomment un ou plusieurs assistants de prévention (personne ressource dans le domaine de la sécurité au travail)
- Evaluent les risques professionnels et proposent des actions de prévention des agents placés sous leur autorité (chefs de service, secrétariat, responsables de département ; ...)
- Valident ou non puis priorisent les propositions d'action de prévention
- Diffusent et font appliquer les processus/ procédures/ outils, ... auprès des managers de proximité

#### Managers:

- Evaluent les risques professionnels des agents placés sous leur autorité
- Proposent des actions de prévention
- S'appuient sur les Assistants de Prévention de la direction pour la conformité réglementaire/ les procédures/ processus/ outils existants

#### Agents:

- Peuvent participer à l'évaluation des risques professionnels de leur poste
- Peuvent proposer des actions de prévention

## Formation Spécialisée Centrale :

- Est consultée sur l'élaboration et la mise à jour du document unique d'évaluation des risques professionnels.
- Emet un avis sur le programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail
- Peut proposer des priorités différentes ou des mesures supplémentaires

#### Assistants de prévention :

- Informent leur directeur des modifications réglementaires
- Informent leur directeur des dispositifs existants
- Apportent une expertise sur les risques existants
- Alertent les directeurs sur les nécessités d'adapter des consignes/ matériels/ procédures/ processus/ outils etc... en fonction des particularités des directions
- Proposent les adaptations nécessaires des actions de prévention selon les spécificités de la direction.
- Favorisent une dynamique participative au sein de la direction sur cette thématique

## Conseillers de prévention / Psychologues du travail:

- Pré remplissent le progiciel en s'appuyant sur les fiches métiers et sur les mesures de prévention existantes
- Apportent leur expertise sur des situations de travail particulières
- Extraient et analysent les données disponibles dans le progiciel
- Alertent sur les écarts réglementaires
- Proposent des actions de prévention / mise en conformité réglementaire

Il est indispensable de définir deux processus permettant la coordination de ces différents acteurs : un processus propre à l'évaluation des risques professionnels et un second dans le cadre de la définition et la mise en œuvre du PAPRIPACT.

## Processus propre à l'évaluation des risques professionnels

Pré remplissage

- Les conseillers de prévention et les psychologues du travail pré remplissent le progiciel en s'appuyant sur les fiches métiers
- Les assistants de prévention préciseront les particularités propres au poste/ au fonctionnement de la direction auprès de leur conseiller de prévention référent

Déploiement et prise en main

- Une présentation pourrait être organisée lors d'un CODIR avant l'ouverture de la campagne d'évaluation
- La prise en main du progiciel s'effectuera par auto formation pour les utilisateurs
- L'assistant de prévention pourra venir en appui

Evaluation et proposition

- Les managers réalisent l'évaluation des risques des postes placés sous leur autorité
- Les directeurs valident les actions de prévention

## Processus de définition et de mise en œuvre du PAPRIPACT

N /	
Extraction	• Les conseillers de prévention réalisent les extractions et analysent les données
et analyse	• Ils présentent les résultats par direction/pôle en lien avec l'assistant de prévention
des	
données	
$\backslash \backslash / /$	
Rédaction	•Un projet de PAPRIPACT sera rédigé avec l'implication des managers, des directeurs et les directions
du	concernées par la mise en œuvre (DMI, DPS, DRH, etc) et soumis à un comité décisionnel
PAPRIPACT	
	a Drácontation du projet de DA DRIDACT
0.50 do la	Présentation du projet de PAPRIPACT
Avis de la FSC	<ul> <li>Possibilité de proposer un ordre de priorité et des mesures supplémentaires</li> </ul>
F3C	
\ \	Diffusion et mise en œuvre du PAPRIPACT
Mise en	Ajustement des mesures de prévention avec l'appui des assistants de prévention
œuvre du	/ justement des mesares de presentien dree rappur des assistants de presentien
PAPRIPACT	
$\backslash \backslash / /$	
	• Ouverture d'une campagne de mise à jour d'évaluation des risques professionnels
Campagne de mise à	<ul> <li>Ouverture d'une campagne de mise à jour d'évaluation des risques professionnels</li> </ul>
jour	
Jour /	